

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
 Le conseil municipal de la commune de DOUBRIES, régulièrement convoqué
 s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
 sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
 Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
 En exercice 11
 Présents 7
 Procuration 3
 Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal,
 Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN
 Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-
 Marie, JOSSINET Gaëlle

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud, SAUVAIRE Marc à
 LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle à THERIC Corinne

Vote :
 Pour : 10
 Abstention : 0
 Contre : 0

Participation au Syndicat Intercommunal de l'Espérou Année 2022

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget principal de la commune M14
 pour l'année 2022 et propose les dépenses de participation aux autres organismes
 suivantes :

Chapitre/Article	Nom	Montant demandé	Montant accordé
65			
65541	<u>SIA ESPEROU</u>	57 000€	57 000€

Après délibération le conseil municipal approuve les dépenses de participation et
 charge Madame le Maire de verser les participations votées.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
 Irène LEBEAU

